

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Générale Industrielle de Filtration
GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia.

Conformément à la réglementation en vigueur, et en se référant au Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne, et l'article 4 de la loi n°94-117 les principaux actionnaires de la société GIF FILTER SA, société anonyme cotée au marché principal de la bourse informent le public que suite aux événements qu'a connu le pays au cours des mois de janvier et février, et le retard de la mise à niveau de la société ainsi que la certification de la société ISO-TS 16949 (norme concernant la démarche Qualité dans l'industrie automobile et de première monte), la principale multinationale objet du communiqué publié en septembre 2010, a préféré sécuriser son client final (Grand constructeur automobile) en affectant le projet à un de ses fournisseurs européen.

Toutefois la société continue les pourparlers a des niveaux avancés avec la branche After-Market de cette même multinationale ainsi qu'avec d'autres multinationales, par des échanges techniques et par l'homologation du produit GIF.

Les principaux actionnaires ainsi que le management de la société précisent qu'ils sont tenus de communiquer toutes nouvelles informations à ce sujet.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.